



**Association canadienne pour l'histoire du nursing (ACHN)/  
Canadian Association for the History of Nursing (CAHN)**

***Bourse de recherche du Fonds Vera Roberts (FVR)***

**Objectif :** Subventionner les recherches et les publications sur l'histoire du nursing dans des régions éloignées du Canada, en accordant la priorité aux régions circumpolaires canadiennes (au nord du 60<sup>e</sup> parallèle).

**Mandat :**

- 1) Les projets admissibles comprennent les projets de recherche et les publications sur l'histoire du nursing (sciences infirmières) dans les régions éloignées du Canada, tout particulièrement les régions circumpolaires, c'est-à-dire celles qui sont situées au nord du 60<sup>e</sup> parallèle.
- 2) Les candidates<sup>1</sup> admissibles comprennent les étudiantes diplômées et postdoctorales, les chercheuses reconnues dans le domaine de l'histoire du nursing ainsi que les personnes possédant de l'expérience non professionnelle en recherche de type historique. Pour connaître les critères particuliers, consultez les formulaires de demande.

**Directives :** (À lire attentivement)

- 1) Les formulaires de demande doivent être dûment remplis et signés par toutes les personnes nommées dans ces formulaires.
- 2) Deux copies du formulaire doivent être envoyées par **voie électronique** (en pièce jointe à un courriel) à la présidente du Comité des bourses au plus tard le **15<sup>me</sup> mars** de l'année pour laquelle la demande de bourse est présentée. Les directives spécifiques des documents « Lignes directrices sur les propositions de projets en histoire du nursing » et « Lignes directrices sur les propositions de publication en histoire du nursing dans les régions éloignées et du Grand Nord » (ci-jointes) doivent être suivies à la lettre.
- 3) Le nom, l'adresse et le nom de l'établissement de la responsable du projet doivent figurer sur **une seule copie**.
- 4) Les étudiantes qui font une demande doivent fournir une preuve d'inscription en règle à un programme universitaire.
- 5) Les candidates retenues doivent mentionner la participation du Fonds Vera Roberts (FVR) dans leurs communications et publications universitaires, présenter les rapports d'étape demandés et retourner les fonds non utilisés.
- 6) Envoyez vos demandes à : [Geertje.Boschma@nursing.ubc.ca](mailto:Geertje.Boschma@nursing.ubc.ca)

Geertje Boschma, Ph. D., IA, professeure  
École des sciences infirmières, Université de la Colombie-Britannique  
T201 – 2211, centre Wesbrook  
Vancouver (C.-B.) V6T 2B5

---

<sup>1</sup> Dans le présent document, le féminin inclut le masculin.  
Mise à jour : Février 2019, conseil d'administration de l'ACHN/CAHN

**I. PAGE COUVERTURE DE LA DEMANDE [une page]**

**Renseignements personnels de la candidate :**

**Nom : (en lettres moulées)** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ **Code postal** \_\_\_\_\_

**Téléphone : (T.)** \_\_\_\_\_ **(R.)** \_\_\_\_\_

**Télec. :** \_\_\_\_\_ **Courriel :** \_\_\_\_\_

**Établissement universitaire/de recherche et département au sein duquel le projet sera mené :**

\_\_\_\_\_

**Edate de fin de projet prévue :** \_\_\_\_\_

**Nom de la directrice, s'il y a lieu :**  
**(en lettres moulées) :** \_\_\_\_\_

**Signature de la candidate :** \_\_\_\_\_

**Date de la demande :** \_\_\_\_\_

**Rédigez une brève description du projet de recherche ou de publication :**

**Programme d'études (pour les diplômées) : Rédigez une brève description des cours d'histoire et d'histoire du nursing qui doivent être suivis dans le cadre du programme d'études.**

## II. Lignes directrices sur les propositions de projets de recherche en histoire du nursing

### Description du fonds : Fonds Vera Roberts (FVR) de l'ACHN/CAHN

Le FVR accorde des subventions à des chercheuses compétentes en recherche historique et pour la publication de travaux traitant de sujets liés au nursing en régions éloignées, en accordant la priorité aux régions circumpolaires du Canada, à savoir les régions au nord du 60<sup>e</sup> parallèle. Le montant total du financement disponible pour toutes les bourses lors d'une année donnée ne dépassera pas, *au début*, la somme de 7 000 \$ CA. Les bourses accordées se chiffreront entre 3 000 \$ et 5 000 \$ chacun. Par conséquent, le nombre de bourses accordées peut varier selon les subventions individuelles.

Le FVR est géré par le Comité des bourses et des subventions de recherche de l'ACHN/CAHN, lequel examine les demandes et formule des recommandations au Conseil de direction, qui approuve les demandes. Les subventions sont versées une fois l'an seulement et uniquement pour les demandes qui satisfont à tous les critères d présent document de lignes directrices. La date d'échéance pour la soumission des demandes est le 1<sup>er</sup> mars de chaque année.

**Admissibilité :** Les chercheuses intéressées doivent envoyer une brève demande (de 250 à 300 mots) par courriel à la présidente du Comité des bourses et des subventions de recherche de l'ACHN/CAHN [pour l'année 2019 : [geertje.boschma@ubc.ca](mailto:geertje.boschma@ubc.ca)], au moins un mois avant la date d'échéance, pour s'informer du caractère adéquat et de l'admissibilité du projet. (Les coordonnées seront disponibles sur le site Internet de l'ACHN/CAHN, [www.cahn-achn.ca](http://www.cahn-achn.ca)).

- 1) Dans leur CV en pièce jointe à leur demande, les chercheuses doivent montrer qu'elles possèdent la formation et l'expérience requises pour effectuer une recherche selon les méthodologies du domaine de l'histoire. Une candidate n'est pas tenue de détenir un poste universitaire pour être admissible.
  - a. Les étudiantes diplômées sont admissibles si elles sont inscrites à un programme d'études supérieures universitaires pertinent et approuvé. Elles doivent AUSSI également soumettre une lettre de recommandation de leur directrice de recherche indiquant qu'elle appuie l'étude, qu'elle s'engage à superviser ce projet et qu'elle confirme la tenue du processus d'approbation éthique, le cas échéant, accompagnée d'un bref CV et d'une brève biographie de leur directrice. Les étudiantes doivent aussi envoyer leur CV et une preuve d'inscription.
  - b. Les autres candidates [chercheuses postdoctorales, membres du corps professoral, chercheuses indépendantes] doivent fournir une lettre de recommandation d'une chercheuse qualifiée dans le domaine, possédant une expertise pertinente et, normalement, d'un grade universitaire supérieur à celui de la candidate.
- 2) La préférence sera accordée aux sujets de recherche qui portent sur l'histoire du nursing dans les régions éloignées du Canada, particulièrement les régions circumpolaires, conformément aux objectifs du FVR. D'autres régions pourront être retenues si la recherche s'avère d'une pertinence élevée par rapport aux objectifs du FVR.
- 3) Les demandes seront soumises à un processus d'évaluation rigoureux afin d'assurer la pertinence de la recherche. La priorité sera accordée au projet le plus pertinent. Par contre, le Comité peut recommander de réviser certains projets qui auront beaucoup de mérite et de présenter une autre demande plus tard.

- 4) Les demandes peuvent être présentées dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada.

## **DIRECTIVES DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE**

**Marche à suivre :** Envoyez la demande par voie électronique au Comité des bourses et des subventions de recherche de l'ACHN/CAHN avant le 15<sup>me</sup> mars, à l'adresse de courriel ci-dessus [ou sur le site Internet de la CAHN/ACHN]. Les candidates peuvent télécharger le formulaire à partir du site Internet ou rédiger leur proposition selon les critères précisés ci-dessous. Format obligatoire : police de caractères Times New Roman, caractères de 12 points, simple interligne, marges verticales et horizontale d'un pouce, longueur maximale de huit pages. Les demandes doivent aussi comporter ce qui suit :

1. **Un résumé du projet** (maximum de 150 mots)
2. **Le titre du projet et le nom de la ou des personnes responsables**

Veillez inscrire le nom de toutes les personnes participant au projet, leur rôle dans le projet et leur affiliation. Indiquez qui sera la chercheuse principale, ainsi que qui dirigera le projet et sera responsable des dépenses et des rapports d'étape. Les étudiantes diplômées doivent aussi inclure le nom et l'affiliation de la directrice de recherche universitaire qui dirigera le projet. Envoyez le CV de toutes les personnes participant au projet et la ou les lettres de recommandation requises. Joindre ces documents à la demande (en les intitulant « Annexe A »).

3. **Portée et objectifs du projet**

Donnez une description claire de votre projet tout en indiquant comment votre recherche correspond au mandat du FVR. Indiquez l'importance que peut avoir votre projet pour l'histoire du nursing en général (ne vous contentez pas de dire que sujet n'a pas été étudié auparavant) et décrivez vos objectifs particuliers. Citez clairement la ou les questions de recherche de votre projet.

Décrivez la portée du projet – personne(s) étudiée(s), lieu(x) et période historique. Justifiez vos décisions. Par exemple, pourquoi votre projet se penche-t-il sur ces personnes, ces lieux et ces dates plutôt que d'autres?

4. **L'historiographie** (maximum deux pages)

Décrivez comment votre projet de recherche s'inscrit dans le contexte historiographique en nursing ou dans d'autres domaines. Par exemple, qu'a-t-on publié sur le sujet de votre projet dans les domaines de l'histoire et des études de femmes? Si cela est possible, veuillez présenter une analyse de la documentation universitaire internationale sur le sujet. Pour documenter vos sources secondaires, utilisez des notes en fin d'ouvrage (et non pas des notes en bas de page). Si vous le désirez, vous pouvez présenter une bibliographie à la fin de la proposition.

## 5. Approche (méthodologie)

Décrivez votre plan de recherche, les méthodes que vous utiliserez ainsi que tout autre cadre de référence ou concept approprié à l'analyse de vos sources. Précisez vos sources primaires, l'endroit où elles se trouvent, leur accessibilité, leur adéquation et leur pertinence, ainsi que leurs limites possibles.

Il est à noter que l'usage d'histoire orale devra être accompagné des renseignements suivants : Pourquoi l'histoire orale est-elle appropriée pour ce projet de recherche? Combien d'entrevues auront lieu et qui les dirigera? Comment seront-elles analysées? Comment ces entrevues seront-elles corroborées par d'autres sources primaires et qu'advient-il de ces entrevues lorsque la recherche sera terminée? Comment ferez-vous le recrutement? Si vous avez besoin de l'aide d'étudiantes ou de services de secrétariat pour la transcription des entrevues orales, décrivez leurs rôles et responsabilités dans le budget, ainsi que le taux de salaire horaire prévu. Préparez une Annexe B comprenant les documents suivants : 1) une lettre de renseignements qui sera remise aux personnes possiblement interviewées; 2) le formulaire de consentement utilisé; 3) une copie des questions d'entrevue; 4) le processus d'obtention préalable d'une éthique pour ces entrevues. Les projets d'histoire orale qui ne satisfont pas à ces critères ne seront pas subventionnés.

## 6. Calendrier du projet

Précisez le calendrier de réalisation du projet, en indiquant les dates des phases de collecte des données et de rédaction.

## 7. Budget

Vous devrez soumettre un budget détaillé comprenant le montant du financement que vous demandez au FVR, en indiquant de quelle manière ces montants seront distribués et sur quelle période de temps ils seront échelonnés. Vous devez aussi justifier vos dépenses de façon détaillée. Si le budget total dépasse le montant des fonds du FVR, indiquez si d'autres sources de revenus sont disponibles et quels composants de votre projet de recherche seront subventionnés par le FVR. Lorsque vous obtenez des fonds d'une autre source de financement pour votre projet, mentionnez le nom de l'établissement ainsi que les montants obtenus.

Il est à noter que les salaires de remplacement ne seront pas subventionnés par le FVR. Les fonds du FVR devront être utilisés uniquement pour payer les coûts réels de la recherche et de la publication. Les demandes de budget doivent se conformer aux taux universitaires, en matière de transport en classe économique, d'hébergement, de kilométrage et de repas. Si vous avez d'autres questions, adressez-vous à la présidente du Comité. Vous pouvez inclure tout autre document d'appui de votre projet en une Annexe C.

Les projets pluriannuels seront acceptés, cependant le financement suivant la première année sera uniquement accordé lorsque le Comité des bourses et des subventions de recherche de l'ACHN/CAHN aura reçu un rapport satisfaisant des travaux en cours.

## 8. Publication

Précisez comment les résultats de votre projet seront publiés. Le FVR a été créé dans le but de faciliter la recherche et à la publication de travaux en histoire du nursing dans le Grand Nord. Ces publications peuvent inclure notamment des articles de journaux et des monographies. Toute autre forme de publication devra être justifiée dans la demande. En règle générale, les communications universitaires données lors d'une conférence devront être suivies par la publication de cette recherche. Toute présentation et/ou publication doit reconnaître la participation de la FVR et de l'ACHN/CAHN à la recherche.

## 9. Annexes

Les annexes à joindre à la demande doivent inclure :

A. Le curriculum vitae de la candidate et, dans le cadre d'une étudiante diplômée, celui de la responsable du projet

B. La documentation qui se rattache à l'histoire orale : lettre de renseignements, formulaire de consentement, questions de l'entrevue et approbation du Comité d'éthique de l'établissement universitaire.

C. Bibliographie (facultative)

## 10. Liste de vérification

\_\_\_\_\_ Page couverture, avec toutes les coordonnées

\_\_\_\_\_ Proposition dans sa totalité : Assurez-vous d'avoir tenu compte de toutes les exigences, particulièrement celles relatives au budget

\_\_\_\_\_ Pièces justificatives

\_\_\_\_\_ CV

\_\_\_\_\_ Pour les étudiantes diplômées : preuve d'inscription

\_\_\_\_\_ Pour les étudiantes diplômées : lettre de la directrice de recherche. Dans le cas d'autres universitaires, comme des chercheuses postdoctorales, des professeures ou des chercheuses indépendantes, lettre de la part d'une chercheure compétente, avec une expertise pertinente et, normalement, d'un grade universitaire supérieur à celui de la candidate.

\_\_\_\_\_ Documents requis pour l'histoire orale : lettre de renseignements, formulaire

de consentement et questions des entrevues

\_\_\_\_\_ Approbation par un comité d'éthique, s'il y a lieu

### **III. Lignes directrices sur les propositions de publication en histoire du nursing dans les régions éloignées et du Grand Nord**

La gamme des projets admissibles à une subvention pour la publication (diffusion) sur l'histoire du nursing dans les régions éloignées et du Grand Nord est vaste. En voici des d'exemples :

- Une exposition sur l'histoire du nursing dans le Grand Nord
- Une communication à un congrès sur l'histoire ou sur le nursing
- Une conférencière d'ACHN/CAHN ou une conférencière à un congrès
- Un panel de gens qui présentent une communication sur l'histoire du nursing en région éloignée ou dans le Grand Nord à un congrès
- La conservation de données primaires
- La collecte ou la compilation de données primaires, par exemple des récits appartenant à la tradition orale)

Les candidates intéressées peuvent s'adresser à la présidente du Comité des bourses et des subventions de recherche de l'ACHN/CAHN afin de vérifier si le projet proposé correspond aux objectifs du programme de subventions. La chercheuse principale devrait faire parvenir à la présidente du Comité un résumé du projet, détaillant entre autres le calendrier et le budget prévu. S'il y a lieu, on peut utiliser le formulaire « Page couverture de la demande » qui précède la section « Lignes directrices sur les propositions de projets de recherche en histoire du nursing ».